



MIXTE

DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

Investissez dans le développement durable à travers une gestion flexible de convictions

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

DNCA
INVESTMENTS

DNCA Invest Beyond Alterosa

- Un fonds pour répondre aux enjeux de Responsabilité d'Entreprise et de Transition Durable.
- Une gestion de conviction flexible et diversifiée en actions et obligations émises par des émetteurs de l'OCDE et libellées en euros
- Une nouvelle approche flexible au travers d'un portefeuille ISR qui cherche à s'adapter aux différentes configurations de marché.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

UN FONDS FLEXIBLE POUR INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce fonds cherche à s'adapter aux différentes configurations de marché par un arbitrage constant et flexible entre quatre principales classes d'actifs : obligations classiques, obligations convertibles, actions et produits monétaires.

Le fonds offre une gestion ISR différenciante et innovante qui intègre les enjeux du développement durable. Les valeurs en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la Transition Economique Durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Au travers du modèle propriétaire ABA (Above & Beyond Analysis), cinq transitions sont identifiées : démographique, médicale, économique, mode de vie et écologique. Ainsi, la gestion sélectionne des valeurs d'entreprises ayant une exposition significative aux Objectifs de Développement Durable.

UNE GESTION DE CONVICTION TRANSPARENTE

Nous calibrons le portefeuille en fonction de notre analyse de l'environnement macroéconomique, ainsi que des politiques monétaires et budgétaires.

La part obligataire est majoritairement investie en obligations d'entreprises sélectionnées en fonction de la qualité de crédit de l'émetteur. Une attention constante est portée à la sensibilité et à la liquidité.

La part actions varie de 0 à 50% du portefeuille par une gestion active et fondamentale.

Nous plaçons la valorisation et la connaissance des sociétés au centre de nos décisions d'investissement.

POINT D'ATTENTION DNCA Invest Beyond Alterosa permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter **la durée de placement recommandée de 3 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de DNCA Finance.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.



voir définitions page 4

L'ÉQUIPE DE GESTION*

Léa DUNAND-CHATELLET

Rajesh VARMA

Nolwenn LE ROUX, CFA⁽¹⁾

David TISSANDIER

Romain GRANDIS, CFA⁽¹⁾

⁽¹⁾ Chartered Financial Analyst

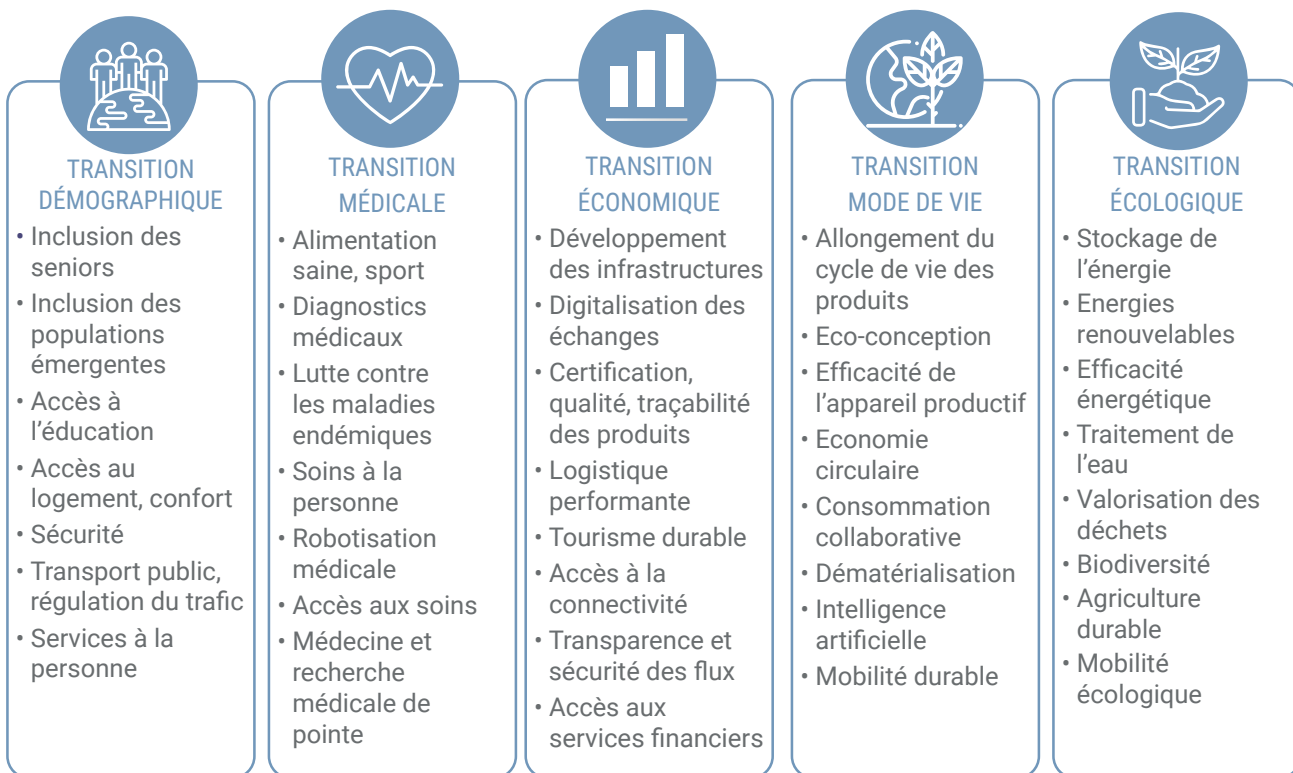
La gestion de l'allocation entre les différentes classes d'actifs est assurée par David Tissandier, Responsable de la multigestion chez DNCA Finance depuis 2019. David est un spécialiste reconnu de la gestion de fonds flexibles et diversifiés.

Léa Dunand-Chatellet et Rajesh Varma, complètent l'équipe de gestion en assurant la gestion de la poche actions (européennes et internationales). Léa Dunand-Chatellet, Gérante est Directrice de l'ISR dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la gestion ISR de conviction.

La poche obligataire du portefeuille est confiée à Nolwenn Le Roux, CFA et Romain Grandis, CFA qui cumulent une expérience de respectivement 20 ans et 17 ans sur la classe d'actifs.

* Équipe actuelle susceptible d'évoluer dans le temps.

ANALYSE DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT À LA TRANSITION DURABLE, RÉALISÉE PAR L'ÉQUIPE DE GESTION



Cette illustration reflète la construction du portefeuille en janvier 2022, elle ne constitue pas un engagement contractuel. Le gérant se réserve la possibilité de modifier les informations présentées à tout moment et sans préavis, dans les limites prévues dans le prospectus.

PROFIL DE RISQUE

DNCA Invest Beyond Alterosa n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est notamment soumis aux risques suivants : risque de taux ; Risque de crédit ; Risque lié aux actions ; Risque lié aux marchés émergents ; Risque lié aux investissements dans les instruments dérivés et dans les instruments intégrant des dérivés (tels que les CFD et les swaps sur portefeuille dynamique) ; Risque spécifique lié aux ABS et MBS ; Risque de titres en difficultés ; Risque ESG ; Risque de change ; Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles ; Risque lié à l'investissement dans des contingent convertibles bonds ; Risque de durabilité ; Risque lié aux obligations 144A. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 **3** 4 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

OBJECTIF DE GESTION

Le compartiment vise à superperformer l'indice composite suivant : 30% MSCI World All Countries World Net Return (Bloomberg Ticker : NDEEWN Index) + 70% Bloomberg Global Pan European Corporate Euro Hedged (Bloomberg Ticker: LP05TREH Index), calculé dividendes réinvestis sur la période d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

** L'indice MSCI ACWI (All Country World Index) mesure la performance des marchés boursiers pour 23 pays développés et 24 pays émergents. Il est composé des indices MSCI World et MSCI Emerging Market Index. Il est disponible sur www.msci.com. L'indice Bloomberg Pan-European Aggregate Index suit les titres à taux fixe de qualité supérieure émis dans les devises européennes suivantes : euro, livre sterling, couronne norvégienne, couronne danoise, couronne suédoise, couronne tchèque, forint hongrois, zloty polonais et couronne slovaque.. Il est disponible sur <https://www.bloomberg.com/quote/LP05TREU:IND>.



■ EN SAVOIR +

	Part A	Part I
Société de gestion	DNCA Finance	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA Invest	
Classification	Mixte	
Risque de perte en capital	Oui	
Durée de placement recommandée	3 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged Index. L'indice MSCI ACWI (All Country World Index) mesure la performance des marchés boursiers pour 23 pays développés et 24 pays émergents. Il est composé des indices MSCI World et MSCI Emerging Market Index. Il est disponible sur www.msci.com . L'indice Bloomberg Pan-European Aggregate Index suit les titres à taux fixe de qualité supérieure émis dans les devises européennes suivantes : euro, livre sterling, couronne norvégienne, couronne danoise, couronne suédoise, couronne tchèque, forint hongrois, zloty polonais et couronne slovaque. Il est disponible sur https://www.bloomberg.com/quote/LP05TREU:IND . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 9	
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie - d'investissements durables	0% 80%	
Date de création	17/12/2018	17/12/2018
Code ISIN	LU1907594748	LU1907594664
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE.	
Investissement minimum	Néant	200 000 €
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	1,00% acquis au réseau distributeur	
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.64% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,63%	1.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10 %
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	
Commission de performance⁽²⁾	20% de la performance positive, nette de tous frais, supérieure à l'indice composite MSCI All Countries World Net Return (30%) + Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged (70%), avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu	
Valeur liquidative d'origine	100 €	
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	12h00 (centralisation chez BPSS Luxembourg)	
Décimalisation	Dix-millième de parts	
Indicateur Synthétique de Risque⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec l'OPC.

Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1907594748/detail> (part A) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1907594664/detail> (part I), ou sur le site internet <https://www.dnca-investments.com> Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1907594748/detail> (part A) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1907594664/detail> (part I).

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (2) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.llelabelisr.fr.

L'initiative «Towards Sustainability» veut aider tous les types d'investisseurs particuliers et institutionnels qui cherchent des solutions d'épargne et d'investissement plus durables. Elle veut également encourager les institutions financières à offrir une gamme diversifiée et qualitative de produits durables.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dnca-investments.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. Document non contractuel. Achevé de rédiger en avril 2024.

DNCA Invest Beyond Alterosa est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA INVEST, gérée par DNCA Finance.

DNCA Finance - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIF2ID 2. www.dnca-investments.com.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – Agrément AMF n° GP 90-009 - 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 - Tél. : 01 78 40 80 00. Paris - www.im.natixis.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros- RCS Paris n°493455042 – Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro: 08045100